

QUESTIONS – REPONSES RELATIVES A LA CONSULTATION DES ENTREPRISES POUR LA CRÉATION ET L'ANIMATION DU PAVILLON "DE LA TERRE A LA MER LIGÉRIENNE" LORS DU SALON DE LA MER XXL

Pour rappel, le CRC PAYS DE LA LOIRE a lancé le 25 janvier 2019 une consultation des entreprises pour la réalisation d'un pavillon d'animations sur le salon de la Mer XXL. Le cahier des charges est disponible pendant un mois sur les sites :

- du CRC : <https://www.crc-pays-de-loire.fr/consultation-entreprises/169-evenementiel-salon-mer-xxl.html> et
- du COREPEM : <http://www.corepem.fr/comite/actualites/278-crc-pdl-consultation-des-entreprises-creation-et-animation-d-un-pavillon-lors-du-salon-mer-xxl.html>

Les candidats peuvent faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des propositions une question écrite à : CRC Pays de la Loire, 1, Place des Trois Alexandre, 85 230 Beauvoir sur Mer ou à contact@crcpdl.fr avec copie à alebou@crcpdl.fr. Il ne sera répondu à aucune question posée oralement.

L'accès aux réponses des questions posées par les candidats est rendu public sur les sites internet du CRC Pays de la Loire et du COREPEM.

QUESTION N°1 : Est-ce que votre projet a d'ores et déjà été retenu par le comité d'expert de la MERXXL ? Ou reste t-il une incertitude sur la mise en place du projet au final ?

REPONSE N°1 : Oui, le projet a été validé par le comité d'expert de la mer XXL (accord reçu le 31/12/2018).

QUESTION N°2 : De quel budget disposez-vous pour ce projet ? Nous pouvons tout imaginer mais sans cadre budgétaire, c'est aussi prendre le risque de recevoir une offre inadaptée. Pour être efficace et pertinent dans nos choix stratégiques, il est important que nous puissions être cadrés par un budget. Ou au moins une fourchette : 80/100 000 ? 100/200 000 € ? 200/400 000 €.

REPONSE N°2 : Nous ne disposons pas d'une réponse précise à cette question, le budget exact dépendra des subventions allouées pour cet événement. Le projet devrait être compris entre 0 et 100 000 € TTC.

QUESTION N°3 : Nous avons besoin de plan et de dimensions de votre pavillon afin de pouvoir lancer une étude. Ainsi qu'un certain nombre de précisions (sol, réserve, point d'accueil, mobilier, location de frigo, enseignes, visibilité...etc).

REPONSE N°3 : Les plans n'ont pas encore été fournis par les organisateurs du salon. Nous savons que notre pavillon sera de forme carrée de 23 mètres x 23 mètres soit une superficie de 529 m². Nous envisageons de faire mettre de la moquette sur les zones de circulation du public. Il faudra prévoir des réserves pour le stockage et un espace « pôle technique ». Il faudra envisager la location

d'une chambre froide ou réfrigérateur de taille suffisante pour stocker les produits de la mer du banc de poissons et les denrées dédiées aux animations culinaires. Le mobilier nécessaire dépendra des animations proposées par le ou les prestataire(s). Pour les enseignes, notre objectif est de promouvoir la filière plus que nos structures respectives, l'apparition de nos logos devra rester discrète. Pour vous aider dans la mise en place du budget, vous trouverez en annexe, la liste des prestations proposées par le salon ainsi que les conditions générales de vente du salon.

QUESTION N°4 : *Est-il possible de préciser les activités des différentes structures partenaires et les contact ?*

REPONSE N°4 :

- OP Vendée : Organisation de producteurs des pêcheurs de Vendée (Ile d'Yeu, Les Sables d'Olonne et Saint-Gilles-Croix-de-Vie)
Contact : Jérôme MAILLET, tel 02.51.95.18.07
- OP Estuaire : Organisation de producteurs des pêcheurs civiliers.
Contact : Alexandra COLIAS, tél 06.78.05.07.27
- OPPAN, Organisation de producteurs des pêcheurs artisans de l'île de Noirmoutier. Contact : Christian CLOUTOUR, tél 06.15.64.03.68
- SEM des ports du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Gestionnaire des ports de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, pêche et plaisance.
Contact : Jean-François BIRON tél 02.51.60.08.80
- CCI Vendée. Chambre de Commerce et d'Industrie de Vendée, gestionnaire des ports de pêche du département.
Contact : Sylvain RAVON tél 06.88.62.28.40
- Ecole des pêches de l'île d'Yeu : lieu d'apprentissage des métiers de la mer qui prépare aux métiers de la pêche.
Contact : Jacky COUTHOUIS, tél 02.51.58.76.23
- MFR de Challans : Les Maisons Familiales Rurales sont des associations de parents et de professionnels qui forment par alternance, des jeunes et des adultes de la quatrième au BTS. La MFR de Challans forme aux métiers de la conchyliculture et de la pêche à pied.
Contact : Christelle RETOUX, tél : 02 51 68 21 49
- Lycée professionnel Maritime Jacques Cassard de Nantes : lieu d'apprentissage des métiers de la mer qui prépare aux métiers de la pêche. Formation initiale et continue pour les brevets maritimes à la fois pêche, commerce et plaisance professionnelle.
Contact : Michel RUNIGO, tél 06.87.09.65.60

- Lycée Olivier Guichard de Guérande : lieu d'apprentissage des métiers de la mer qui prépare aux métiers de l'aquaculture et cultures marines.
Contact : Yvonnick CARIOU, tél : 02 40 24 93 10
- Fédération des Spiruliniers de France : Mettre en œuvre toutes formes d'action utile à la valorisation, au soutien et au développement de la production de spiruline Française.
Contact : Hugo BAUDET, tél : 06.99.23.63.79
- ALEGINA : Entreprise de valorisation des coquilles d'huîtres
Contact : Philippe GABORIEAU, tél : 06.76.15.60.74
- ORA : Association Océan Récif Avenir
Association dont l'objectif est la préservation et le développement de la faune et de la flore, à travers la création de zones propices à la vie sous-marine, en s'appuyant sur les qualités naturelles de l'acier. En offrant une seconde vie aux structures, elles deviendront rapidement un habitat luxuriant pour de nombreuses espèces.
Contact : 07 68 70 97 57
- Atlantique Scaphandre : Installée depuis 2004 sur la zone portuaire (La cabaude) des Sables d'Olonne et depuis 2010 à la Rochelle, cette entreprise réalise des travaux sous-marins.
Contact : 06.20.41.46.33
- CRC Bretagne Sud : Organisation professionnelle représentant la filière conchylicole de Bretagne Sud qui s'étend de la Rade de Brest jusqu'au Nord de l'estuaire de la Loire.
Contact : 02 97 24 00 24
- SMIDAP : Syndicat Mixte pour le Développement de l'Aquaculture et de la Pêche en Pays de la Loire. Le SMIDAP contribue au développement de l'aquaculture et de la pêche régionale et coordonne leur mise en œuvre pour les collectivités locales compétentes (Région des Pays de la Loire et Départements de Loire-Atlantique et Vendée) et les partenaires concernés, professionnels, organismes scientifiques, administrations et autres collectivités dont il constitue l'interface.
Contact : Erwann LE FLOC'H, 02 40 89 61 37
- Coopérative de sel de Noirmoutier : regroupement des producteurs de sel de l'île de Noirmoutier (conditionnement et vente).
Contact : Anne PAILLE, 02 51 39 38 11

QUESTION N°5 : Peut-on intégrer un volet « Frais Divers », pour assurer les « imprévus » dans la fiche financière ?

QUESTION N°6 : Voulons-nous une solution clé main ? ou les partenaires sont prêts à aider ?

Dans l'ensemble une solution « clé en main » est demandée par les partenaires. Les partenaires peuvent apporter leur soutien sous la forme d'information à fournir pour les visuels ou les animations. Les partenaires souhaitent avoir un droit de regard sur les propositions de l'entreprise.

QUESTION N°7 : Combien de temps seront disponible pour le montage ?

Dans l'attente d'une réponse des organisateurs de l'évènement.

QUESTION N°8 : Combien de temps seront disponibles pour le démontage ?

Dans l'attente d'une réponse des organisateurs de l'évènement.

QUESTION N°9 : Pourra-t-on faire entrer des palettes sur le site ?

Dans l'attente d'une réponse des organisateurs de l'évènement.